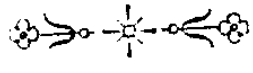


Station Balnéaire de Fort-de-l'Eau



FORT-DE-L'EAU

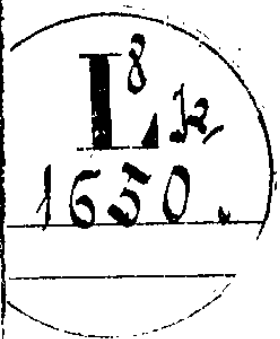
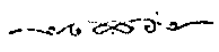


ET SON AVENIR

Comme Station Balnéaire Maritime d'Été

« Venez ici nations, venez travail-
leurs fatigués, venez jeunes femmes
épuisées, enfants punis des vices de
vos pères — approchez pâle huma-
nité — et dites-moi tout franche-
ment en présence de la mer, ce
qu'il vous faudrait pour vous rele-
ver. Ce principe réparateur, quel
qu'il soit, il se trouve en elle.

J. Michelet.

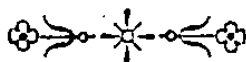


ALGER

IMPRIMERIE DE LA « REVUE ALGÉRIENNE »
Rue de Constantine, 30

1893

Station Balnéaire de Fort-de-l'Eau



FORT-DE-L'EAU



ET SON AVENIR

Comme Station Balnéaire Maritime d'Été



« Venez ici nations, venez travailleurs fatigués, venez jeunes femmes épuisées, enfants punis des vices de vos pères — approchez pâle humanité — et dites-moi tout franchement en présence de la mer, ce qu'il vous faudrait pour vous relever. Ce principe réparateur, quel qu'il soit, il se trouve en elle.

J. Michelet.

ALGER

IMPRIMERIE DE LA « REVUE ALGÉRIENNE »

Rue de Constantine, 30

1893

LR 8
1050



FORT-DE-L'EAU

ET SON AVENIR

Comme Station Balnéaire Maritime d'Eté

La vogue dont jouissent les bains de mer est de plus en plus grande; la mode, d'accord en cela avec les prescriptions salutaires de l'hygiène, leur ayant donné la consécration suprême.

A notre époque de suractivité, la surexcitation causée par la vie tumultueuse des grande villes, occupée sans relâche des intérêts de toute sorte, finit par engendrer une anémie particulière qu'il devient urgent de combattre.

C'est au bord de la mer, en respirant l'air marin, en s'assimilant ses fortifiantes effluves, que l'on arrive à vaincre cet énervement produit par la fièvre de la vie moderne.

Cependant, alors que dans tous les pays civilisés on se jette dans les flots à propos de rien, l'usage des bains de

mer n'est pas entré dans les habitudes de la population algérienne où les individus débilités par le climat ou la fièvre paludéenne, sont pourtant si nombreux.

Ici, en effet, plus que partout ailleurs, l'usage bienfaisant des bains de mer aurait sa raison d'être, tous les médecins reconnaissant qu'il n'est pas de médication reconstituante plus énergique et possédant autant d'éléments propres à relever les forces.

A quoi cela tient-il ? Très certainement à ce qu'il n'existe sur aucun point de notre littoral, de localité organisée en station balnéaire, où l'on trouve, avec le confort et les agréments de la vie matérielle dans les grandes villes, tous les avantages hygiéniques d'un séjour à la campagne et le bain d'air marin dans toute sa pureté : Le plaisir et la santé réunis.

Les habitants du littoral peuvent seuls jouir des bienfaits d'une saison maritime. Quant à ceux de l'intérieur, à moins de se résigner à périr d'ennui

ou d'inanition dans quelque grossière auberge de village ils n'y doivent point songer,

Considérable cependant est dans nos trois provinces algériennes le nombre des personnes anémiées par les fortes chaleurs ou la cachexie paludéenne auxquelles un traitement hydrothérapique, au bord de la mer, rendrait la santé et la vie, et qui n'y peuvent recourir, un voyage en France étant pour eux une trop lourde charge; bien plus nombreux encore sont ceux qui, sans y être contraints par une raison de santé, prendraient volontiers quelques mois d'une villégiature agréable au bord de la mer et qui s'en privent, faute d'une station balnéaire en Algérie, pour raison d'économie ou parce qu'ils ne peuvent, pendant aussi longtemps, abandonner complètement leurs affaires.

Pour les uns comme pour les autres, la création d'une station balnéaire à proximité d'Alger serait un véritable bienfait.

Cette création s'impose :

Par sa situation topographique au milieu de la baie d'Alger, à quelques kilomètres de cette ville, par la fraîcheur relative qui y règne pendant l'été, Fort-de-l'Eau était tout désigné pour combler cette lacune.

Exposé au soleil et au vent de mer, tout en étant abrité en partie par le Cap-Matifou contre la trop grande violence de ceux du Nord-Est et par une chaîne de collines contre le siroco et ceux du Sud, abondamment pourvu d'une eau excellente, bâti sur un sol rocheux et toujours sec, percé de rues larges de vingt mètres, aux maisons blanches d'une propreté méticuleuse, doté d'une plage magnifique, formée d'un sable fin et moëlleux, comme un tapis, en pente doucement inclinée, permettant au baigneur de prendre ses ébats fort loin, en toute sécurité, dans une eau propre et limpide, Fort-de-l'Eau jouit d'une réputation méritée de salubrité exceptionnelle.

La brise de mer qui souffle régulièrement de 8 heures du matin à 6 heures du soir, purifie et rafraîchit l'atmosphère.

Aussi la température qui dépasse rarement 28° est toujours inférieure de quatre à cinq degrés à celle d'Alger et, pendant les journées les plus pénibles de l'été, la chaleur n'y est jamais intolérable et le corps y est toujours sec.

Ces particularités sont bien connues dans les environs et, chaque année, au moment des fortes chaleurs, des valétudinaires, de plus en plus nombreux, viennent y retremper leur constitution épuisée par la fièvre et y chercher à la fois l'appétit et les forces.

Fort-de-l'Eau étant déjà visité spontanément par de nombreux baigneurs et réunissant toutes les conditions naturelles propres à la création d'une station balnéaire, la Municipalité s'est imposé la tâche d'en activer le développement : la multiplicité des moyens de locomotion, la plantation de promena-



des et de jardins publics, un Casino en construction en rendront bientôt aux baigneurs le séjour aussi agréable que dans les stations de France.

Quant, aux environs de 1840, Alphonse Karr et le peintre Mozin s'éprirent d'admiration pour la plage de Trouville, ce n'était qu'un village de pêcheurs ignoré de tous; en 1860 on y comptait déjà pendant la saison, plus de 30,000 baigneurs.

Sans prédire à Fort-de-l'Eau une pareille fortune, Alger n'étant pas Paris, ce grand approvisionneur d'anémiques et de désœuvrés, toujours en quête de distractions nouvelles, on peut affirmer avec certitude qu'un brillant avenir lui est réservé.

Par sa proximité d'Alger, par son climat tempéré et sa réputation bien établie de salubrité, il attirera de plus en plus tous ceux à qui leur aisance ou leur fortune permet un repos agréable après les agitations de la vie des affaires.

Quand des hôtels élégants et des habitations confortables auront remplacé

nos modestes et trop petites auberges, les familles qui ont déjà pris l'habitude d'amener, pendant les vacances, leurs enfants, débilités par l'air vicié de la ville, reprendre des forces en courant sans danger sur le sable et respirant l'air vivifiant de la mer y reviendront de plus en plus nombreuses.

Déjà de coquettes habitations se construisent sur les côtes qui ont vue sur la mer.

Toute une petite ville, couvrant une surface de plus de six hectares, va s'élever le long de la plage, sur des terrains que possède la commune et qu'elle va mettre en vente sous peu.

Les nombreuses demandes que reçoit tous les jours la Mairie sont un indice certain de la réussite de cette opération qui va tripler l'importance numérique de ce centre et en faire le rendez-vous, non seulement des valétudinaires, mais des amateurs de villégiature et des disponibilités en recherche de plaisirs nouveaux.

Tous les éléments de succès étant réunis et l'administration du casino multipliant les attractions de toute espèce ; la plage de Fort-de-l'Eau deviendra très certainement, dans quelques années, aussi fréquentée que celles de France et retiendra sur le sol de l'Algérie, bon nombre de ceux de ses enfants qui, chaque année, le désertent, pendant l'été, pour aller chercher au-delà des mers ce que, dorénavant ils trouveront ici : les plaisirs et la santé.

LES TERRAINS A VENDRE

La commune de Fort-de-l'Eau possède le long de la plage un lot de terrains de 7 hectares dont elle a demandé l'aliénation pour la création d'une station balnéaire. Aussitôt que le décret l'autorisant sera signé par l'administration supérieure (dans les premiers jours de juin probablement) une parcelle comprenant 69 lots de 300 à 500 mètres sera vendue directement au public par voie d'enchères. Sur trois hectares concédés

pour la Station Balnéaire un étant spécialement affecté à l'établissement et à ses dépendances, les deux autres seront vendus directement par le concessionnaire, et il y aura de ce fait une soixantaine de lots au moins de mis à la disposition du public ; de plus les propriétaires limitant les terrains communaux, pourront vendre encore un même nombre de lots à bâtir. C'est donc au total près de 200 maisons dont va se composer la nouvelle agglomération de Fort-de-l'Eau-les-Bains.

Il y a là, pour la population d'Alger et des environs, une occasion unique de se procurer à peu de frais des habitations d'été.

En comptant 500 francs d'achat de terrains, 500 francs pour l'installation du jardin et 2,500 pour la construction d'une petite maison de quatre pièces, on voit que, pour la somme de 3,500 francs on peut se procurer une habitation d'été dans une situation exceptionnellement agréable, où les commerçants et les

gens d'administration, pâlisant toute l'année sur leurs comptes et leur grimoires, pourront envoyer leurs femmes et leurs enfants humer l'air salin et venir eux-mêmes, du samedi au lundi, retrouver les joies de la famille et se retremper dans le flot réparateur, sans négliger leurs affaires.

RÉSUMÉ DU CAHIER DES CHARGES

1° Les lots seront vendus aux enchères sur la mise à prix de 1 franc le mètre.

2° Les acquéreurs devront bâtir sur chaque lot et dans un délai minimum de 18 mois, une maison d'habitation avec murs extérieurs (sauf autorisation spéciale) en maçonnerie de moëllons ou briques (exception serait faite pour les élégants chalets en bois dits Chalets Suisses).

3° On ne pourra réunir plus de deux lots pour une seule construction.

5° En exécution des engagements pris par la Municipalité envers les conces-

sionnaires de la Station Balnéaire, l'acquéreur d'un lot communal ne pourra y exercer aucune industrie de nature à faire concurrence au concessionnaire, telles que : café, restaurant, établissement de bains.

Le public sera prévenu par les journaux et par affiches de la date de la vente aux enchères. Les personnes qui désireraient être avisées directement voudront bien se faire inscrire à la mairie de Fort-de-l'Eau et s'y adresser pour tous renseignements.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Moyens de communication

Fort-de-l'Eau qui était comme au bout du monde et totalement inconnu de la population d'Alger en est aujourd'hui à quelques pas, grâce à la subvention accordée par la Municipalité à l'administration des tramways Maison-Carrée à Alger ; un service régulier d'omnibus-tramways met Fort-de-l'Eau en communication permanente avec Maison-Carrée, correspondance avec les trains du

chemins de fer et les omnibus-tramways de Maison-Carrée à Alger.

Le trajet se fait en 25 à 30 minutes aux heures ci-dessous et au prix de 0,40 centimes.

DÉPARTS DE FORT-DE-L'EAU :

Matin.....	5 h. 1/2
—	9 h. 1/2
Soir	1 h.
—	3 h.
—	5 h. 1/2

DÉPARTS DE MAISON-CARRÉE :

Matin.....	7 h. 1/4
—	11 h.
Soir	1 h. 1/2
—	4 h.
—	7 h. 1/2

En plus, les voitures ci-dessous pour Alger et Maison-Carrée :

Fort-de-l'Éau (voiture Michel Pons), à 6 heures du matin ; départ d'Alger, à 3 heures du soir.

Voitures d'Aïn-Taya, départs de Fort-de-l'Éau à 7 heures du matin et 5 heures du soir ; départs d'Alger à 6 heures du matin et 2 h. 1/2 du soir.

Service de la Poste, départ de Maison-

Carrée à 8 heures du matin ; départ de Fort-de-l'Eau à 3 h. $\frac{3}{4}$.

Total : 9 voitures par jour.

Quand l'Etablissement sera ouvert, un service de bateau à vapeur fonctionnera entre Alger et Fort-de-l'Eau.

Trajet d'Alger à Fort-de-l'Eau par chemin de fer et tramway, 45 minutes ; par voiture publique, 2 heures ; par voiture de place 1 h. $\frac{1}{4}$.

On trouve à Fort-de-l'Eau à peu près tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie matérielle. — Les épiceries bien tenues sont assez complètement fournies et vendent sensiblement aux mêmes prix qu'à Alger. Les bouchers de Maison-Carrée et de Rouïba viennent tous les matins offrir leurs marchandises à la porte même des clients. Les boulangers en font autant. Les légumes se trouvent chez tous les jardiniers ainsi que les fruits.

Les pêcheurs de Jean-Bart fournissent du poisson frais en abondance.

Enfin, grâce aux nombreuses voitures qui circulent entre Fort-de-l'Eau et Alger, on peut très rapidement faire venir

de cette ville ce dont on peut avoir besoin.

Les maisons de Fort-de-l'Eau n'ont pas été jusqu'à présent distribuées de façon à recevoir des étrangers, aussi cette année, comme les précédentes, un petit nombre de familles seulement pourront-elles trouver à se loger. Il y a cependant quelques maisons et appartements garnis, notamment au café-restaurant de la Méditerranée, tenu par Séguy Bernard qui dispose de plusieurs chambres meublées donnant sur la mer, parfaitement tenues et à des prix très modérés.

Le café-restaurant du Progrès de M. Coursach, est également très proprement tenu. Les amateurs du grand air pourront bientôt déguster ses bouillabaisse dans le chalet qu'il va installer sur un coin de la plage à l'extrémité du boulevard de l'Est. Nous citerons encore le café des Bienvenus (Pérez), le café du Fort-de-l'Eau (Salor) et le café des Messageries (Sintès).






7

Commune de Fort de l'Eau.
Création d'une Station balnéaire.

Plan de lotissement

Légende

-  Parc communal
-  Lot et concession du casino
-  Terrain à vendre par lots

